

FICHE DESCRIPTIVE

RÉGULARISATION D'UN PRELEVEMENT sur la commune de NIEDERVISSE

Récépissé n° 57-2013-00028

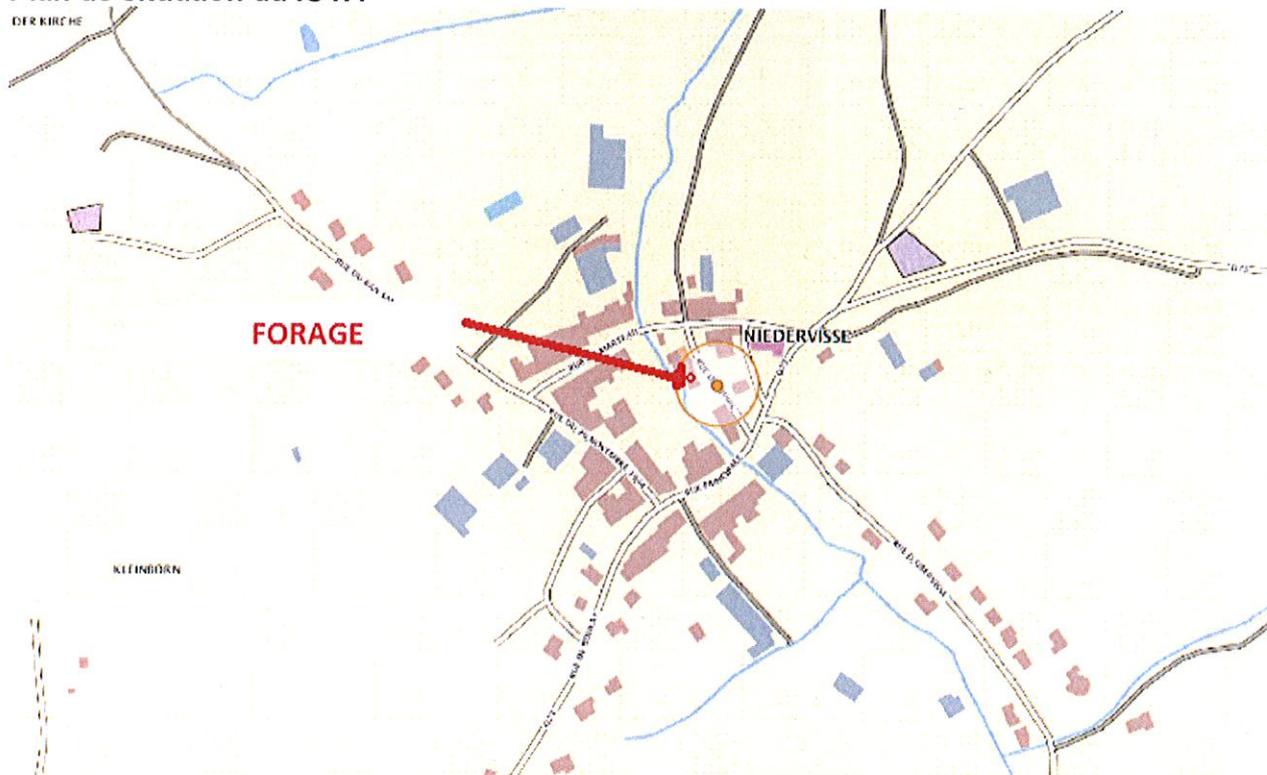
GENERALITES

Maître d'ouvrage : Commune de NIEDERVISSE

Coordonnées : Mairie de NIEDERVISSE
55, rue Marteau
57220 NIEDERVISSE

Tél/Fax : 03 87 79 27 69

Plan de situation du IOTA



IMPLANTATION DU FORAGE

Le forage est implanté sur la section 1 de la commune de Niedervisse sur l'emprise publique de la rue des Juifs entre les parcelles 141 et 142.

Coordonnées Lambert 93 du captage :

X= 960,196 km

Y = 6902,293

Z = 315 m environ

Le forage est situé dans l'annexe « chaufferie » de la mairie de NIEDERVISSE.

Le puits de pompage sert à l'alimentation d'une pompe à chaleur.

Eau souterraine captée : la source du centre

Masse d'eau concernée par le rejet : ELLBACH CR462

CARACTERISTIQUES DU FORAGE

➤ **Équipement :**

une chambre parallélépipède sur une section de 1,3 à 1,5 m avec un système de trop plein
une conduite de pompage en PVC

➤ **Tête d'ouvrage :** une plaque de protection métallique et amovible

➤ **Profondeur finale :** 3 m

REGIME DU FORAGE

Le débit journalier maximal du pompage est de 94 m³

Le volume maximal annuel pompé est de 9 000 m³

La pompe à chaleur ne doit pas être utilisée pour un refroidissement thermique et ce quelque soit la période de l'année.

MESURES CORRECTRICES ET COMPENSATOIRES

Mesures correctrices

sans objet

Mesures compensatoires

sans objet